

Source : <http://ideas4development.org/accord-paris-reviser-objectifs-climat/>

Téléchargement 12 12 2017

Publié le 8 décembre 2017 [Damien Navizet](#)

L'Accord de Paris est irréversible mais il ne suffit pas

À la veille du Sommet pour le climat célébrant les deux ans de l'Accord, Damien Navizet, Responsable de la Division Climat à l'AFD, revient sur le consensus mondial indiscutable trouvé en 2015 lors de la COP21 et sur les objectifs climat à réviser.



Photo: Julia Kilpatrick, Pembina Institute.

Le 2 juin 2017, Donald Trump a annoncé son intention de faire sortir les États-Unis de l'Accord de Paris à l'horizon 2020, à moins qu'une renégociation en des termes plus favorables pour son pays s'engage. Mais l'Accord de Paris ne sera pas renégocié, car le cap qui a été franchi lors de la COP21 en décembre 2015 est irréversible. Même si le chemin est encore long, de nombreux éléments prouvent déjà que cet Accord fut historique et qu'un retour en arrière est inimaginable en matière de négociation internationale comme en matière d'objectifs climat.

À lire aussi sur iD4D : « [Ce qu'il reste à faire, après l'accord de Paris sur le climat](#) », par Amy Dahan-Dalmedico, directrice de recherche au CNRS et spécialiste du changement climatique.

Le consensus mondial, un succès indiscutable

Deux résultats fondamentaux ont été atteints durant la COP21. **Tout d'abord, la quasi-totalité des États ont partagé en amont de la COP leur contribution nationale**, c'est-à-dire leur plan national en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou d'adaptation pour lutter contre le dérèglement climatique et ses effets. La nouveauté fondamentale de 2015 est que tous les pays se sont engagés, et pas seulement les plus riches.

Les contributions nationales ont par ailleurs entraîné dans chaque pays de larges consultations auprès de la société civile autour des objectifs climat de chaque pays. **L'action pour le climat est pour la première fois devenue une priorité d'action partagée et portée par tous** : chefs d'État et de gouvernement, entreprises, syndicats, ONG, collectivités territoriales, citoyens. L'adhésion des pays a été massive lors la COP21 et durant les mois qui ont suivi : l'Accord de Paris est entré en vigueur moins d'un an après son adoption. Près de 170 pays l'ont aujourd'hui ratifié, alors qu'il avait fallu huit ans pour que le protocole de Kyoto, adopté en 1997, entre en vigueur !

Le fait n'est donc pas anodin : se retirer d'un tel consensus mondial prend un sens politique très lourd, d'autant plus que les impacts du changement climatique sont de plus en plus catastrophiques et visibles.

Second résultat irréversible de l'Accord de Paris : la reconnaissance de l'action de toutes les parties prenantes, au-delà des États. Entreprises, gouvernements locaux, villes et organisations de la société civile se sont engagés. Il n'a d'ailleurs pas été simple de tenir le registre de l'ensemble de leurs actions pour le climat, tant elles furent nombreuses. [Ce tournant a également mené des États fédérés, des villes ou des entreprises des États-Unis à annoncer avec force qu'ils continueraient à poursuivre leurs objectifs climat, quoi qu'il arrive.](#)

Un cap qui reste insuffisant pour atteindre les objectifs climat

Bien qu'irréversible, le cap franchi en 2015 n'est pas suffisant au regard des enjeux et de l'urgence climatique. Il faudra sans cesse aller plus loin. L'Accord de Paris prévoit d'ailleurs lui-même la révision à la hausse tous les cinq ans des engagements pris par les pays. Car, en l'état, ceux-ci ne suffisent pas : l'addition des contributions nationales permet certes d'infléchir notre trajectoire collective, mais celle-ci nous emmène toujours vers un avenir climatique non durable. **Le dernier rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) estime qu'un tiers seulement du chemin est parcouru pour rejoindre des niveaux d'émissions compatibles avec les scénarios respectant l'objectif des deux degrés.** Il souligne l'urgence absolue d'augmenter l'ambition des contributions nationales, de manière à réduire les excès d'émissions d'environ 11 à 13 milliards de tonnes de CO₂ d'ici 2030. Pour y remédier, la COP21 a aussi demandé aux pays de construire des stratégies nationales de très long terme, d'ici 2050 au moins, pour que leurs engagements successifs puissent s'y conformer.

À lire aussi sur iD4D : « [Le niveau des contributions nationales établies avant l'Accord de Paris doit être révisé à la hausse](#) », par Laurence Tubiana, Présidente et directrice exécutive de la

L'engagement de tous les acteurs pour le climat doit aussi être entretenu et amplifié, de façon positive, au travers d'un projet de société durable, plutôt qu'en réaction à des annonces négatives ou à des catastrophes naturelles. C'est toute l'importance des politiques de long terme : elles donnent un cadre et une visibilité suffisante aux acteurs, notamment aux entreprises, pour adapter leurs stratégies et objectifs climat. Elles confortent les initiatives prises par des collectivités, des associations, des particuliers. Le Plan climat du gouvernement français, annoncé le 5 juillet 2017, en est un bon exemple. Il prévoit en effet la neutralité carbone de la France d'ici 2050, ou la fin de la vente des voitures fonctionnant à l'essence ou au diesel d'ici 2040.

Rendre tous les flux financiers compatibles avec les objectifs climat

Le [Sommet pour le climat du 12 décembre 2017](#), voulu par Emmanuel Macron, vise à **remobiliser l'ensemble des acteurs autour des objectifs climat**. Il ne s'inscrit pas, à proprement parler, dans la négociation onusienne sur le climat. Mais il veut faire le point sur des initiatives et des projets concrets, donner un nouvel élan pour leur rallier de nouveaux acteurs, notamment privés, et annoncer de nouveaux engagements pour le climat. Le sommet fera une place particulière à la question des financements, qui se trouve au cœur de notre avenir climatique.

À lire aussi sur iD4D : « [Obligations vertes souveraines : acte symbolique ou engagement contraignant ?](#) », par Igor Shishlov, consultant senior à Perspectives Climate Group.

Selon les rapports publiés tous les deux ans sur la finance climat par le Climate Policy Initiative, le cap des 100 milliards de dollars par an promis d'ici 2020, et jusqu'en 2025, par les pays développés, constitué à la fois de sources publiques et privées, est atteignable. Mais ce niveau de mobilisation ne suffit pas.

L'Accord de Paris a trois objectifs de long terme : limiter le réchauffement mondial, renforcer l'adaptation et rendre l'ensemble des flux financiers compatibles avec une trajectoire de développement mondiale bas carbone et résiliente. Il ne s'agit donc pas uniquement des fameux 100 milliards, mais bien de la totalité des financements et investissements qui doivent être rendus compatibles avec les objectifs climat. Il s'agit, au fond, de ne pas défaire d'une main ce que l'on construit de l'autre, en poursuivant des investissements pour une économie non durable, dans les énergies fossiles très polluantes comme le charbon par exemple. Les résistances perdurent, au Nord comme au Sud, dans des pays qui disposent d'une industrie en la matière, ou qui perçoivent – à tort – le charbon comme fiable et peu onéreux.

Tous les acteurs financiers, du Nord comme du Sud, sont concernés. Y compris les banques de développement, dont la feuille de route est claire : devenir 100 % compatibles avec l'Accord de Paris.

Les opinions exprimées dans ce blog sont celles des auteurs et ne reflètent pas forcément la position officielle de leur institution ni celle de l'AFD.

Publié le 8 décembre 2017



[Damien Navizet](#)

Responsable de la Division Climat à l'AFD

 [@DamienNavizet](#)